

Le Cercle des Carabiniers de Saint-Quentin, nous fait connaître les résultats de son douzième concours. Parmi les lauréats nous distinguons : M. Barbelux, de Wallincourt, carabinier de Roubaix, 1<sup>er</sup> prix, cible fixe aux blancs, et 2<sup>e</sup> prix, cible à volonté, aux blancs.

Un coup de filet de pelage; prises et résultats : deux ivrognes furieux et rebelles.

Augustin V... jeune belge de 22 ans, trouvé rue du Chemin-de-Fer, titubant outre-mesure. Il fit une résistance formelle, accompagnée d'injures tonnantes à l'agent qui l'arrêtait. Au dépôt.

Yvon S... âgé de 43 ans, marchand de légumes, fut surpris par un agent sur la piste d'un cabaret, presque ivre-mort. Il fit à regagner son domicile. Yvon acquiesça, mais, chagriné de sa situation, il se précipita au dépôt. On le retrouva quelques minutes après, devant un verre de genièvre. Au violon alors !

On a arrêté, hier dans l'après-midi, à son domicile, rue du Nord, un tisserand d'origine belge, inculpé d'un grave attentat aux mœurs.

Cet homme est âgé de 45 ans, né à Harsteet (Belgique). Il se nomme Pierre D...

Le pèlerinage solennel de la ville de Tourcoing des communes des cantons de Notre-Dame de la Malrière, aura lieu, mercredi prochain, 31 mai.

Le départ de Tourcoing s'effectuera à huit heures du matin.

Une messe sera célébrée à huit heures dans une prairie voisine de la chapelle de Notre-Dame.

A l'issue de la messe, une allocution sera prononcée par le R. P. Boulanger, curé de la paroisse.

Les autorités belges ont remis, hier, à notre gendarmerie, trois extradés : un agent d'assurances Claude Reboulet, âgé de 43 ans, et un caissier nommé Édouard Gaudinat âgé de 47 ans, ce dernier accompagné de sa femme.

Un incendie s'est déclaré, avant-hier, vers 7 heures du soir, dans la maison de M. de la Malrière.

L'instituteur M. Pétro aperçut le premier feu, et s'empressa de donner l'alarme. De prompts secours furent aussitôt organisés ; on sauva d'abord les meubles, les archives de la mairie que la flamme allait atteindre.

Pendant ce temps, les pompiers arrivaient en toute hâte. Leurs efforts furent dirigés sur la mairie contiguë à l'école. Ils parvinrent à la préserver d'une manière complète.

Quant à la maison d'école, la toiture était en flamme sur une longueur de 22 mètres ; mais on est arrivé à circonvenir l'incendie.

Ce soir, à 10 heures, par le tuyau d'un fourneau de cuisine. Trop rapproché d'une solive, ce tuyau y aurait communiqué la flamme.

Les pertes sont évaluées à 500 francs environ, couvertes par une compagnie d'assurances, le Nord. Plusieurs objets d'une valeur de 100 francs appartenant à l'instituteur, ont été détruits. Ils n'étaient pas assurés.

Les pompiers et les assistants ont déposé une somme de 10 francs en faveur de la commune de Tourcoing.

Les pompiers et les assistants ont déposé une somme de 10 francs en faveur de la commune de Tourcoing.

Voici deux ivrognes, hommes de ressources s'il en fut !

Emile Y... et Ferdinand Th... tous deux fleurs demeurant à Tourcoing, s'en revenaient, il y a quelques jours, de Menin où ils avaient honoré de leur présence, une fête d'amis. Altérés par leur longue marche, nos gaillards allaient tête baissée jetant un coup d'œil d'immeuble envivé sur les cabarets de la route ; mais... pas de monnaie, pas de genièvre, et nos deux revenant-de-noces, grâce à leurs extravagances bachiques, se trouvaient pas plus chargés d'argent qu'un crapaud, de plumes.... Qu'y faire !

Nous l'avons dit déjà, nos deux pochards étaient hommes d'expédients. Voici comme ils procédèrent.

Ils entraient alors dans Hallain ; ils tiraient casquette à la main aussitôt, et de porte en porte ils se présentaient quétaunt, disaient-ils, « pour un de leurs compagnons, malheureux père malade, avec quatre enfants en bas-âge. » Les sous pleuvaient, l'escarcelle s'arrondissait de plus en plus, nos hommes jetaient sur leur fortune des regards ébaubis. Tout à coup, un objet peu rassurant vint, tout à coup, se placer entre-eux et leur trésor. C'était le garde-champêtre !

Il faut une autorisation pour faire de semblables collectes ; le garde-champêtre en demanda l'exhibition. Comme bien on pense, embarras complet des deux larronneaux ; ils balbutient, tremblotent, et finalement déclarent qu'ils provoquent ainsi la générosité publique afin de satisfaire une soif inextinguible, et suit une ordonnance du parquet. Emile Y... et Ferdinand Th... ont été arrêtés. Il paraît que ce n'était pas leur coup d'essai ; nos deux personnages ont déjà subi une condamnation pour des faits presque analogues.

M. le lieutenant-colonel Négrier est envoyé à Saint-Petersbourg par le ministre de la guerre pour suivre les grandes manœuvres. M. Négrier, est le fils du général qui fut tué à la Bastille

en juin 1848, et à qui la ville de Lille a élevé une statue.

Voici le signalement du cabaretier Dufémy dont nous avons annoncé hier la disparition :

Dufémy était d'un blond châtain avec les yeux bleus ; il ne portait pas de barbe. Sa taille est de 1<sup>m</sup>60. Il porte un pantalon en velours marron, un gilet marron à manches de lustrine et une casquette.

Les fêtes de Lille auront lieu les 23 et 26 juin. Le programme sera affiché prochainement.

Une pauvre vieille, Catherine Deleville, demeurant rue de Malakoff, à Lille, était malade depuis quelque temps. On la fit transporter à l'hôpital lundi, vers quatre heures ; mais on s'aperçut, en arrivant à l'hospice, qu'elle avait expiré pendant le trajet. On a dû rapporter le cadavre, rue de Malakoff.

On n'a pas oublié l'affaire des vols de suif, de l'Abattoir de Roubaix. Sections-nous menacés à Lille, de procès analogues ? demande l'Écho.

On vient d'arrêter le nommé Hypolyte Derache, âgé de 45 ans, tueur à l'Abattoir, sous l'inculpation de vol de suif, à l'Abattoir.

Un jeune enfant demeurant à Marquette, avec ses parents, a été écrasé le 20 mai, par un rouleau à broyer le gravier. La mort a été immédiate.

Nous avons parlé, il y a un mois environ, dit l'Indicateur d'Hazebrouck, d'un cas de cataplexe extrêmement rare qui se présentait au quartier du Nouveau-Monde, à Hazebrouck.

Un enfant de quatre ans et demi, qui jouissait d'une excellente santé et d'une intelligence précoce, dormait depuis sept semaines sans présenter les symptômes de la moindre maladie. Il s'éveilla pendant quelques instants, de temps à autre, prenant quelque nourriture et se rendormait aussitôt.

Cet état a duré jusqu'à mardi dernier, jour où l'enfant est mort.

Vendredi dernier, un jeune garçon des environs de Pont-à-Marcq, le sieur Wallon, âgé de 17 ans, s'amusait à tuer des moucheux dans son verger. Imprudent comme on l'est à cet âge, Wallon traînant son fusil en le tenant par l'extrémité du canon, lorsqu'une branche venant tout à coup à accrocher le chien, le coup partit et la charge presque entière s'en vint frapper au côté le malheureux jeune homme qui fut tué dans le plus triste état. Sa blessure, nous assure-t-on, est très-grave.

Stat-Civil de Roubaix

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Jean-Baptiste Dewame, 27 ans, rattacheur, et Adèle Gaillot, 22 ans, bobineuse. — Adolphe Roeynck, 22 ans, cordonnier, et Clarisse Thiébaud, 22 ans, soigneuse. — Charles Lecoutre, 29 ans, employé de commerce, et Maria Bonte, 23 ans, sans profession. — Pierre Sasselange, 32 ans, négociant, et Célestine Biner, 24 ans, sans profession. — Louis Verwaerde, 43 ans, domestique, et Philomène Dieryckx, 43 ans, journalière. — Ri hard Delbergue, 28 ans, ourtisseur, et Joséphine Delfortie, 23 ans, papillonneuse. — Carlos Florquin, 25 ans, tissand, et Mélanie Hoornaert, 30 ans, tissand. — Vital Vanemorende, 32 ans, tissand, et Barbe Poppe, 28 ans, domestique. — Léopold Depierre, 38 ans, laveur, et Jeanne Pauwels, 42 ans, tissand. — François Oostens, 39 ans, tissand, et Pauline Oasieur, 29 ans, tissand. — Pierre Bertrem, 39 ans, tissand, et Marie Houwain, 31 ans, ménagère. — Charles Delescloux, 28 ans, comptable, et Marie Decottignies, 19 ans, sans profession. — Henri Despret, 44 ans, termier, et Cécile Pollet, 22 ans, fermière. — Désiré Mullier, 44 ans, repré-sentant de commerce, et Hermance Barone, 32 ans, sans profession. — Gustave Dubuisson, 23 ans, peintre décorateur, et Constant Paquet, 31 ans, sans profession. — Charles Voreux, 37 ans, sans profession, et Marie Belpain, 33 ans, sans profession. — Charles Kimpé, 45 ans, domestique, et Elise Haman, 43 ans, journalière. — Victor Delbar, 23 ans, fleur, et Clara Nutre, 23 ans, rattacheur. — César Vanuyt, 23 ans, modéleur, et Coralie Drouseuseau, 31 ans, figureuse. — Pierre Desplanques, 31 ans, ourtisseur, et Aimée Carpenier, 32 ans, bobineuse. — Alois Morlemans, 27 ans, jardinier, et Clémence Daquenne, 28 ans, couturière. — André Carrot, 23 ans, sans profession, et Louise Dutoit, 18 ans, sans profession. — Emile Egels, 22 ans, tissand, et Zélie Glorieux, 20 ans, rattacheuse. — Pierre Delvaux, 21 ans, journalier, et Octavie Eysbaert, 24 ans, journalière. — Constantin Tanghe, 25 ans, jardinier, et Clémence Picard, 29 ans, ménagère. — Louis D'haeseleer, 23 ans, cordonnier, et Rosalie Marischal, 22 ans, couturière. — Polidore Nys, 27 ans, photographe, et Pélagie Dejebe, 24 ans, sans profession.

MARIAGES du 22. — Em le Jonville, 29 ans, tourneur en fer, et Joséphine François, 25 ans, cuisinière. — Sébastien Belleck, 35 ans, graisseur, et Mathilde Lottin, 39 ans, tissand.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille LAHOUSSE-AMIEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur FRANÇOIS LAHOUSSE, veuf de Dame AMÉLIE AMIEL, décédé à Roubaix, le 21 mai 1876, à l'âge de 71 ans et 5 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et salut solennel qui auront lieu le jeudi 25 mai 1876, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Martin. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Antoine, 77.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le vendredi 26 mai 1876, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JULES-PHILIPPE MAES, curé-doyen de Saint-Martin, chanoine honoraire de Cambrai, décédé à Roubaix, le 20 mai 1876, à l'âge de 62 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE. — Mercredi 24 mai, à 8 heures du soir. — Du développement de la chambre claire, de la chambre noire, de la décomposition et de la recombinaison de la lumière blanche, des couleurs simples et des couleurs complémentaires.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE ET CHIMIE. — Vendredi 26 mai, à 8 heures du soir. — Révision des cours de la semaine.

Année d'épave de Roubaix

Bulletin de la semaine du 21 Mai 1876.

Sommaires versés par 129 déposants, au 31 mai 1876, à l'ordre de M. le trésorier public, 21.135.90 francs.

Les opérations au mois de mai sont suivies par MM. Julien Lagache (filz) et Desrousseaux Deffenne, directeurs.

Belgique.

Au tirage des obligations de l'emprunt de la ville de Bruxelles de 1874, qui a eu lieu samedi, le gros lot 10.000 fr. a été gagné par le N° 44499. Le N° 573831 sort avec une prime de 5.000 fr.

Les trois numéros suivants, 559599, 519614, et 731452 enlève chacun 1000 fr. Sont remboursables par 50 fr. les numéros 337537, 42420, 45225, 627969, 648388, 725783. Enfin, une prime de 250 fr. revient aux numéros 5463, 33316, 87050, 121371, 161344, 386921, 46123, 535248, 563537, 607347, 661574, 696796.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, M. de Lant-sheere, vient de l'échapper belle. Un individu, fonctionnaire civil, récemment sorti de prison, où il avait subi la peine à laquelle il avait été condamné pour détournement, accusait le parquet de déconter illégalement une somme considérable qu'il refusait de restituer.

Cet individu ne cessait de harceler le procureur général pour obtenir la restitution qui, prétendait-il, lui était due. Comme il n'obtenait pas de réponse, il s'en prit au ministre de la justice et après avoir adressé vainement plusieurs lettres à ce haut fonctionnaire, il lui écrivit, il y a quelques jours, qu'il le tuerait s'il ne lui remettait pas, endéans les vingt-quatre heures, tout au moins un à-compte de mil francs.

L'individu a été arrêté, à la suite d'un mandat d'amener lancé par le parquet pour menaces de mort par écrit.

ON A PRODUIT à Tribu aux nouvelles expériences du remorqueur à vapeur pour trams-ways construit par la société métallurgique et charbonnière belge. Qu'elles perfectionnements apportés au premier modèle de ce genre construit par cette société permettent d'affirmer, d'après les résultats obtenus, que la solution du problème de la condensation parfaite est trouvée, même à la vitesse exagérée de 34 kilomètres à l'heure. Aucun panache de fumée ni de vapeur ne sort de la cheminée. Dans quelques jours on verra le remorqueur à vapeur fonctionner sur la ligne du Bois de la Cambre.

Nous avons dernièrement parlé d'ouvriers étrangers, qui se chargeaient de la réparation des objets d'or et d'argent, et dont l'arrestation avait été faite lundi dernier par la police toulousaine. Ils viennent d'être mis en liberté.

L'enquête a établi que les accusations portées contre eux n'étaient pas fondées.

LES CONCOURS COLOMBIENS sont plus en honneur que jamais à Charleroi.

Samedi dernier, il est parti de cette ville un train de 53 wagons de pigeons pour diverses stations françaises: Creil, St-Quentin, Paris, etc.

Hier, un autre train de 68 wagons est arrivé de Liège, pour les mêmes destinations. En pronant une moyenne de 30 paquets par wagons et de 40 pigeons par paquet, nous atteignons presque le chiffre de cent mille pigeons partant chaque samedi.

Faits Divers

On vient de découvrir encore deux cadavres dans les débris du Théâtre de Arts à Rouen.

Les ouvriers avaient poussé les travaux de déblaiement jusque dans la cave située sous le logement du concierge, rue de la Comédie ; c'est la que, vendredi, vers cinq heures du soir, on a retrouvé les vestiges d'un corps humain presque entièrement carbonisé. Il restait notamment la colonne vertébrale, plusieurs côtes et un fragment du crâne. On a déposé ces débris dans une grande boîte envoyée par l'Hôtel-Dieu.

Les feuilles ayant été continuées, en présence du commissaire central qui avait été prévenu, on découvrit un second corps, à peu près dans le même état, vers six heures et demie.

Ce second cadavre était enfoui au milieu des matériaux et débris de toutes sortes, légèrement inclinés. La partie supérieure du corps sortait de terre, et il ne restait plus qu'un côté de la tête.

A la première nouvelle de la triste découverte que l'on venait de faire, une foule de personnes, dont le nombre s'accroît sans cesse, étaient venues se masser dans la rue de la Comédie.

Les constatations ont été faites par M. Girard commissaire central, et par MM. Boudier et Christophe, commissaires de police. Les travaux de déblaiement si minutieux ont été conduits par M. Vasseur.

Les infortunés ont dû être précipités à l'endroit où on vient de les trouver lors de l'effondrement des planchers, passant à l'étage de quatre étages et à travers la toiture, brûlée sans doute jusqu'à la base, où le feu a continué de les consumer en partie.

Vers huit heures, un fourgon fermé, appartenant à l'Hôtel-Dieu, a transporté les deux corps qui ont été déposés à l'amphithéâtre.

L'arrivée du funèbre fourgon rue de la Comédie avait surexcité l'attention de la foule, et c'est au milieu d'une affluence émue que la triste voiture s'est éloignée du lieu du sinistre.

Quelques indices font supposer que les restes de la troisième et dernière victime doivent être tout près de l'endroit où les deux corps viennent d'être retrouvés ; les recherches continuent.

On annonce les mariages de M. de Pomeroy d'Aligre avec Mlle de Préaux au château de Trégon (Ille-et-Vilaine) et du prince de Ligne au château de Bel-Ciel (Belgique), avec Mlle de Gontaut Biron, boulevard Latour-Moubourg.

Un immense incendie vient de détruire la fabrique de ouate de M. Bot, à Duclair, (près d'Yvetot).

Le feu, qui avait commencé à deux heures de l'après-midi, n'était pas éteint à six heures.

Il ne reste de l'immeuble que les murs.

UN EFFROYABLE ATTENTAT. — Un pauvre petit enfant de deux ans, qui avait été abandonné sur la voie ferrée, à Lure, a eu les deux jambes coupées et la main droite écrasée par la locomotive du train 421.

On mande de Bucharest, le 19 mai : Une tempête de neige vient de causer de grands dommages dans les forêts et dans les champs.

La température s'est considérablement refroidie. Le thermomètre est descendu à zéro, après avoir marqué 25 degrés.

Cellarius, le maître de danse du Casio de Dieppe, vient de mourir.

C'est Cellarius qui a introduit la polka en France et le nombre d'élèves qu'il a formés est incalculable.

SINGULIERE DECOUVERTE. — Hier matin, à Paris, on découvrait dans une cheminée de la maison N° 67, rue de l'Arbre-Sec, un obus chargé qui était venu se loger là pendant la Commune.

Et pendant cinq hivers on a fait du feu dans cette cheminée !

Progrès de Dentaire

Dents et Dentiers sans Douleurs. — Les dentiers ont l'avantage de ne pas empirer la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir des dents chancelantes. — Sirey, parant.

Roubaix, rue de l'Espérance, 6, Roubaix MAISON A PARIS

4, Boulevard de Valenciennes 4.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, le 24 mai : « La sous-commission de l'exposition universelle de 1878 s'est réunie hier, au ministère, pour donner lecture de son rapport sur les plans exposés à l'école des beaux-arts, au sujet du concours ouvert à cet effet.

La sous-commission a désigné à la commission supérieure, sept de ces ouvrages qui lui semblent également mériter une mention et une récompense. Elle propose de supprimer la classification des prix de 5.000, 3.000 et 2.000 francs, et de créer un prix de 3.000 francs pour chacun des plans accueillis favorablement.

En outre cinq autres projets—moins complets—seraient récompensés d'une prime de 1.000 francs.

La commission supérieure doit statuer vendredi sur ces propositions.

En même temps on décidera si l'Etat se chargera seul de ces travaux. En ce cas, M. Krantz qui installa l'exposition de 1867, devait être entendu par la commission. Une indisposition l'a retenu chez lui pendant la séance d'hier.

Deux journaux républicains annoncent ce matin, d'après un télégramme d'Auch, qu'une erreur a été commise dans l'addition des résultats du vote. Les chiffres du scrutin devraient être établis comme suit :

M. Jean David, républicain, 7.812 voix  
M. Peyrusse, bonapartiste, 7.801

C'est M. Jean David, et non M. Peyrusse qui serait ainsi élu, ou du moins, si la majorité absolue ne lui est pas définitivement acquise, il y aurait lieu à un scrutin de ballottage.

Une vérification ultérieure paraît nécessaire.

Le centre gauche du Sénat s'est réuni aujourd'hui à Versailles. Il a décidé de ne publier aucun procès-verbal.

Beaucoup de membres présents, notamment MM. Rampon, Bertaud, Bernard (Meurthe-et-Moselle), Schéer, colonel Meinadier ont pris la parole. La réunion a décidé d'émettre un vote de confiance en faveur du ministère, soit en se ralliant à l'ordre du jour pur et simple ; soit, si le ministère se prononçait nettement dans le sens de la circulaire de M. Ricard aux préfets, en adoptant un ordre du jour motivé qui écarterait toutes les équivoques.

Le centre gauche a chargé son bureau de la rédaction de cet ordre du jour et se réunira de nouveau demain avant la séance.

On croit que c'est M. Bertaud qui prendra la parole à la tribune au nom du centre gauche.

Petite bourse du boulevard :  
Emprunt, 105.12.  
Turc, 11.82.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Rome, 23 mai. — Chambre des députés. — M. Mancini présente plusieurs projets de loi parmi lesquels un projet relatif aux abus du clergé dans l'exercice de ses fonctions.

Rome, 23 mai. — Les bruits de modifications ministérielles sont controuvés.

Rien encore de décidé relativement à la nomination du nouveau titulaire de la légation de Paris.

La dépêche de Zara publiée par des journaux allemands d'après laquelle le vice-consul italien à Mostar aurait été insulté par les Turcs, est dénuée de tout fondement.

Berlin, 23 mai. — On dit ici que le gouvernement anglais, en refusant d'adhérer immédiatement au mémoire des trois puissances, aurait néanmoins fait pressentir sa future adhésion dans le cas où l'on consentirait à introduire dans le mémoire deux modifications qu'il a indiquées.

Londres, 23 mai, 5 h. 6 soir. — Le bruit court que la flotte anglaise aurait reçu l'ordre de se rendre dans les eaux de la Méditerranée.

Belgrade, 23 mai. — Le Journal officiel publie des décrets du Prince concernant l'emprunt national de douze millions de francs, l'institution d'une commission administrative en vue de l'émission. Un décret suspend provisoirement la loi sur la presse.

Buda-Pesth, 23 mai. — Dans la séance du comité de la délégation hongroise, M. Andrássy a donné des explications analogues à celles qu'il a fournies au comité de la délégation autrichienne. Il a fait ressortir que l'attitude des trois puissances a conjuré les plus grands dangers.

M. d'Andrássy ne veut, ni occupation, ni congrès, mais il désire tout en maintenant le statu quo créer une situation meilleure et assurer l'intégrité des territoires voisins, en présence de la situation actuelle un accord parfait s'est établi à Berlin.

Le comité a émis en faveur de M. d'Andrássy à l'unanimité un vote de pleine confiance.

Belgrade, 23 mai. — Un moratorium de trois mois et la suspension de la loi sur la presse viennent d'être décrétés.

Le Journal officiel expliquant ces mesures dit que le moratorium existait de fait depuis plusieurs mois, les transactions commerciales ayant cessé et les paiements devenus impossibles.

Quant à la loi sur la presse elle est suspendue pour empêcher la surexcitation des passions.

Constantinople, 23 mai. — La plupart des ambassadeurs étrangers et des ministres turcs sont installés à leurs résidences d'été.

La Porte a commencé à examiner les propositions des trois puissances du Nord qu'elle connaît officieusement.

DERNIERE HEURE

Versailles, 24 mai, 3 h. 10 m. soir. Sénat. — M. Paris développe sous interpellation sur l'interprétation de l'article 8 de la constitution par M. de Marcère. Il se défend de toute idée d'opposition, il rappelle comment fut préparé le vote de l'article 8, il reconnaît que le droit d'interprétation de la constitution n'appartient à aucune des deux chambres et il conteste qu'il appartienne au gouvernement.

COMMERCE

ANVERS, 23 mai. — Café. — Sans changement 200 b. Capitania disp., à 42 cents ent. par 1/2 kil.

Céréales. — Froment avec les affaires sont plus limitées ; Chili a été payé 29 ; Danube 21 2/3 ; Seigle forme, Odessa 19 1/4 à 19 1/2 ; français 21 3/4 à 22 ; Marano 20. Orge stationnaire. Avoine ferme avec quelques petites affaires pour la consommation.

Corinth. — Les corinthiens sont très-fermes et les prix tenus en hausse ; les provisions disponibles sont presque complètement épuisées. On demande pour corinthiens Céphalonie fl. 18 à 18 1/4 ou 18 1/2 kil. Sur livraison on tient à fl. 17 1/2 entrepôt. On vend 75 barils corinthiens Céphalonie disp. à fl. 17 1/2 entrepôt par 50 kil.

Laines. — Marché calme. On a traité 30 b. laines de la Plata en suite.

Pâtes. — Marché en hausse. On a payé le disp. 28 1/2 le cour. du mois 28 1/2, sept. 30, 4 derniers mois 30 1/4. On cote : disp. 29, le cour. du mois 28 3/4, juin 28 3/4, juillet 29, août 29 1/2, sept. 30, 4 derniers mois 31, 4 de 30.

Salaisons. — Le lard salé d'Amérique est sans variation ; short middles en détail, fr. 134 ; long middles les 130 par 100 kil.

HAVRE, le 23 mai. — La demande pour les cotons reste animée, et les cours s'en ressentent naturellement. La consommation n'a encore acheté, aujourd'hui, que trois lots en disponible. Le très ordinaire N.-Orléans se cote toujours fr. 74 à 75 ; dito Good, fr. 72 à 73.

Les café, continuent d'être calmes, ont cependant trouvé à hêtres pour : 400 s. Haïti Gonaves, dans le port. fr. 92 50 des 50 kil. ent. ; 200 sacs Jacmel, tels quels, dans le port, à fr. 80 50, et 200 s. Cayes dito, à fr. 86. On parle, en outre de Porto-Rico, à fr. 114.

Dans les indigos, on a écoulé, de nouveau, 24 sur, Caraque, sans changement. — Le Précurseur est reparti de Marseille le 21 courant avec 439 c. Bengale, pour Bordeaux et le Havre.

En cuirs, on a réalisé, également, 1.357 Rio-Janeiro salés verts, vaches, à fr. 44 75 des 50 kilos et 800 Tampico salés verts à fr. 55.

Les cacao, toujours bien tenus, ont encore eu le placement d'un p-tit lot de 50 sacs, Haïti, au cours précédent de fr. 52 le 50 kil., ent.

Les cuirs restent faible dans la partie étable, soit sur la basse de fr. 1,80 par demi-kilo pour les Haïti et les Santo-Domingo. On a traité, aujourd'hui, 1,800 kil. Chili, à fr. 2 02 1/2 le demi-kil.

Les bois de campêche sont toujours calmes et lourds, vu la réserve des acheteurs en face du stock impo tant. On a réalisé, depuis hier 160 ton. Haïti Cap, disp. autour de fr. 8 les 50 kil., dit-on.

Dans les bois jaunes, on n'a écoulé que 10 ton. Tampico à fr. 7 50 les 50 kilos.

Quatre heures. — Notre marché aux cotons se ferme complètement nul sous l'influence des avis de plus en plus froids qui nous parviennent de Liverpool.

Les ventes notées jusqu'à quatre heures vont à peine, en somme, à 265 B., la totalité en disp., y compris 89 B., des E.-Unis, à divers prix, et 150 B. Cocanada, à 50 fr. Il a dû se faire de plus, 200 B. Cocanada, à livrer, à fr. 50, dit-on.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 23 Mai 1876. Deux heures. — Le marché de nos Rentes présente toujours la même fermeté ; nous cotons les cours de clôture de la veille avec 5 c. de réaction sur ceux du début de ce jour.

Le Foncier qui avait été l'objet tous ces jours derniers de l'attention de la spéculation est plus calme ; il s'est fait quelques opérations à l'ouverture de la Bourse dont les conséquences ont été de le faire varier entre 695 et 687.

Les obligations égyptiennes 1873 ont suivi la fortune du Foncier ; elles ont fait 245 et 230. Le Mobilier est lourd à 151. Les actions et délégations de Suez sont sans changement. Les actions du Gaz continuent à progresser d'une façon sensible ; on les demande à 1,140. Les Autrichiens et les Lombards sont lourds aux cours de la veille. Les actions des Charentes se maintiennent aux environs de 445 fr. La rente italienne vient d'être demandée à 72 30. Les valeurs Espagnoles sont moins bonnes, elles ont réagi de quelques francs. Les obligations du Crédit Foncier de Russie sont à 442.

La rent